

sgen
Cfdt:

RECHERCHE EPST

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTIONS PUBLIQUES

Du 1^{er} au 8 décembre 2022

Commission consultative paritaire (CCP)

Avec la CFDT, pour une Recherche citoyenne,
durable et respectueuse de ses agents



La **commission consultative paritaire (CCP)** est une instance nationale compétente pour les personnels non titulaires. Elle **examine les décisions individuelles relatives à leur situation professionnelle**. Elle est **obligatoirement consultée** en cas d'exclusion temporaire, en cas de licenciement pouvant intervenir postérieurement à la période d'essai et pour des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme.

Le **Sgen-CFDT**, syndicat inter-catégoriel, **assure la défense individuelle et collective de tous les personnels** dans les structures de recherche et les services, qu'ils soient syndiqués ou non.

Le **Sgen-CFDT** s'implique auprès de tous les personnels contractuels dans toutes questions individuelles relevant de leur vie professionnelle, notamment dans les cas de conflit avec la hiérarchie, les collègues, dans les cas de mal-être au travail, de harcèlement, de violence sexuelle et sexiste (VSS), ainsi qu'à l'occasion de sanctions disciplinaires ou de licenciements.

Le **Sgen-CFDT** défend également vos droits liés aux accidents de travail, de trajet et aux maladies professionnelles.

Le **Sgen-CFDT** revendique une recherche citoyenne, durable et respectueuse de ses agents par la création de postes pérennes permettant de résorber la précarité. Nous remettons en cause cette précarisation structurelle qui accroît les problèmes de fonctionnement des EPST et ruine la transmission des savoirs et savoir-faire.

Pour le **SGEN-CFDT**, la qualité du Service public de la Recherche passe par l'amélioration des conditions de travail et le respect des droits des personnes, contractuelles comme statutaires.

SÉCURISER LE PARCOURS
DES AGENTS CONTRACTUELS



Votre VOTE contribue à faire vivre les instances démocratiques qui vous représentent.

La CCP est un outil pour la défense individuelle des personnels.

TOUS UNIS !

Il vous appartient de choisir des élu.e.s compétent.e.s, efficaces et engagé.e.s.

Les élu.e.s **Sgen-CFDT** défendent les personnels non titulaires :

- **Une embauche à un salaire équivalent** au point d'indice prenant en compte la reconnaissance de leurs diplômes, de leurs compétences et de leur expérience.
- **L'accès à la formation** au même titre que les fonctionnaires titulaires.
- **Des conditions de travail décentes.**
- Le **respect des mêmes droits** que les titulaires notamment pour l'accès à la restauration, le suivi par la médecine du travail, le recours à une assistance sociale et la prévention liée aux risques psycho-sociaux
- **L'accompagnement et le suivi des carrières.**

Le **Sgen-CFDT Recherche EPST** agit pour le respect de vos droits et de votre avenir professionnel. Il revendique la mise en place d'un **plan de recrutements de titulaires**, chercheurs, ingénieurs, techniciens et adjoints, **pour résorber la précarité et répondre aux besoins des établissements.**

Vous êtes parmi les agents de plus en plus nombreux recruté sur contrat, sur des fonctions pérennes ou ponctuelles mais soumis aux aléas de la précarité, **c'est maintenant qu'il faut agir!**

Élisez les représentant.e.s Sgen-CFDT Recherche EPST pour défendre vos droits, vos intérêts et vos conditions de travail.

